



Point sur les MESURES individuelles 2013

-> ce point est à intégrer dans le compte rendu « Comité d'Entreprise du 30/08/13 » du SPBA/CGT.

Notons tout d'abord que ces statistiques tombent en août comme en 2012, alors qu'elles étaient communiquées plus tôt auparavant : juin en 2011, mai en 2010 et mars en 2009.

Avec ce rythme de glissement... la Direction va bientôt atteindre la totalité d'une année !

Depuis 2010 les augmentations ne bénéficient plus d'un effet rétroactif au 1^{er} janvier, et leur prise d'effet au 1^{er} avril pénalise d'un trimestre... l'heureux(se) bénéficiaire.

En 2010 toujours, 1/3 des augmentations s'était « transformé » en simple prime. En 2013, avec 60 % distribués sous cette forme (*estimation de Pascal POUYET*), le choc est plus important.

	Nb de mesures salariales individuelles	Hommes / Femmes		Cadres/ Non Cadres		Par tranche d'âge	
		H	F	C	Non C	< 40 ans	>= 40 ans
Total CEPAL 2013	385 (dont 60% en prime)	191	194	91	294	178	207
<i>Rappel 2012</i>	399 (dont 1/3 en prime)	189	210	96	303	158	241
<i>Rappel 2011</i>	398 (dont 1/3 en prime)	206	192	118	280	176	222
<i>Rappel 2010</i>	380 (dont 131 primes)	196	184	75	305	168	212
<i>Rappel 2009</i>	378 augmentations	189	189	83	295	189	189

Si le nombre de mesures reste dans des proportions quasi identiques, le nombre d'augmentations est, lui, en forte baisse, au détriment des simples primes... primes qui génèrent de la rancœur car, même si elles sont appréciées, elles le sont quand même moins qu'une vraie augmentation !

Sur la question des répartitions (*entre parenthèses, les chiffres de 2012*).

Pôles	BDD	BDR	Finances	Présidence	Ressources	CEPAL
Effectif total	871 (860)	48 (49)	39 (72)	51 (57)	187 (171)	1196 (1209)
Nb Salariés bénéficiaires	279 (277)	17 (18)	23 (24)	17 (24)	49 (56)	385 (399)
%	32,03 %	35,42 %	58,97 %	33,33 %	26,20 %	32,00 %

Niveau de la mesure en % salaire	≅ 3%	>= 3% et < 5%	>= 5%	Total
Nb de salariés bénéficiaires	260 (228)	120 (146)	5 (25)	385 (399)
%	67,53 %	31,17 %	1,30 %	100 %

Colonne « environ 3 % », ↘ cette colonne (≅ 3%) augmente en structure depuis 2010 au détriment de ses voisines... et représente, en 2013, les 2/3 des mesures individuelles. L'octroi des primes n'y est pas étranger.

Le SPBA/CGT a, par ailleurs, demandé le nombre de bénéficiaires de la garantie statutaire (*salarié qui n'aurait pas eu au minimum 2,5 % d'augmentation lors des 8 dernières années...*

hors augmentations générales, cristallisations éventuelles, etc. + effet rétroactif au 01/01/13).

De même, nous avons demandé que les mesures « égalité Femmes/Hommes », suite aux absences maternité, soient également communiquées à l'occasion de ce bilan.

=> la Direction n'ayant pas les chiffres en tête fournira ces 2 réponses ultérieurement.

☛ **Commentaires** : ...nous ne manquerons de poser quelques questions supplémentaires pour que l'information soit la plus pertinente et la plus détaillée que possible.